

Groupe Scolaire Louis Rouzay
MONTBIZOT

Conseil d'école 1^{er} trimestre – année scolaire 2022/2023
mardi 8 novembre 2022

Début de la séance : 18h35, salle du conseil de la mairie de Montbizot

Liste des présents :

Président de la séance : Monsieur SEBIRE, directeur de l'école.

Enseignants : Mesdames DEROUINEAU, CABEAU, GOUARD, HIRON, RIVIERE, GUITTENY, JAVANAUD et Monsieur BIGOT.

Mairie : M. BESNIER (Maire de MONTBIZOT) et LERAY (élue, chargée des affaires scolaires)

Parents élus titulaires: Mesdames BOINET, TEILLAY. BRAQUE, BRUNET, PESCHEUX. Mrs LE MEUR, BAUDRY, CARVILLE.

Parents élus suppléants : Mme LEROCH, M. BENOIST

Personnels : Mme LESOURD

Partenaires de l'école : M. BRUNET (président APE), Mme DELAHAYE (vice-présidente APE)

Liste des excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. J-F LE BERRE (CPC faisant fonction)

Mairie : Mme GUYON (adjointe, chargée des affaires scolaires)

Enseignants :

Parents élus :

Personnels travaillant dans l'école :

Liste des absents :

Parents : Mme HERIQUE, PIERRE, TROCHERIE, BETTON, STRUILLOU, M. LADAN

Partenaires de l'école :

Préambule

J'ouvre donc le premier conseil de cette année sous de meilleures auspices que l'année dernière, concernant la covid notamment.

Nous avons donc le plaisir de nous retrouver autour cette table à la mairie de Montbizot en présence de M. Le Maire afin d'aborder les sujets évoqués dans l'ordre du jour que vous avez reçu. Bienvenue à tous, merci de votre présence.

Tour de table (présentation).

1- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

- Élection des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 07/10/2022.

Sont élus :

1. Mme Boinet.P
2. M. Le Meur.J
3. Mme Teillay. E
4. M. Baudry.JF

5. M. Carville. B
6. Mme Braque.M
7. Mme Brunet.S
8. Mme Pescheux.C
9. Mme Hérique.E
10. Mme Pierre.C
11. M. Ladan .M
12. Mme Trocherie.O
13. Mme Betton.C
14. M. Benoist.L
15. Mme Struillou. E
16. Mme Leroch .V

Pour information : il y avait 296 électeurs inscrits cette année. 173 parents ont voté (à noter une participation légèrement en baisse). Il y avait 14 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est de 58,45 % cette année (contre 63,21 % l'année précédente et 66 % en octobre 2020). Cette baisse de la participation est toujours dommageable l'année suivant la fermeture d'une classe. Je rappelle que ces élections montrent à quel niveau les parents s'intéressent à la vie de leur école mais aussi son évolution, et la vie de leurs enfants à l'intérieur.

Je remercie une nouvelle fois Mmes PESCHEUX, BOINET et M. CARVILLE pour la préparation du matériel de vote. C'est en effet une tâche qui incombe à l'équipe élue de l'année passée. Le matériel était prêt en temps et en heure afin de mettre en place les élections dans de bonnes conditions.

- Modalités de fonctionnement du conseil d'école (règlement du conseil d'école):

Nous avons invité les représentants de parents lors d'une réunion de préparation des Conseils d'École. Nous avons expliqué à ce moment-là le fonctionnement du conseil d'école, les sujets évoqués. Nous avons expliqué que certains points sont soumis à délibération, d'autres sont justes détaillés.

Principe de vote en cas de délibération : 8 voix sont accordées aux représentants des parents d'élèves (pour les titulaires, sinon aux suppléants dans l'ordre de la liste), 8 voix sont données aux enseignants, 1 pour la mairie (M. le Maire ou la personne qui le représente), une voix pour M. l'Inspecteur de l'EN et 1 voix au DDEN (il n'y a pas de DDEN dans le secteur).

- Approbation du conseil d'école précédent

Lecture des principaux points abordés lors du dernier conseil d'école.

Approbation à l'unanimité du PV du conseil d'école n°3 du 14 juin 2022 :

Votes pour : ... contre : 0 abstention : 0

Rappel : compte-rendu disponible sur le site internet de la mairie, à valider avec le prochain conseil d'école.

- Règlement de l'école et du Conseil d'école

Nous distribuons et faisons lecture de la proposition du règlement intérieur de l'école, du conseil d'école (composition et règlement du Conseil d'école), de la charte informatique, E-primo et celle de la laïcité.

Nous faisons remonter les points qui sont modifiés.

Nous précisons que les horaires ne sont plus ni adaptés ni échelonnés.

Voix contre : 0 ; abstention : 0 ; voix pour : ...

Le règlement intérieur et ses annexes sont donc aussi approuvés à l'unanimité.

Ce règlement de conseil sera appliqué cette année scolaire jusqu'en novembre 2023.

Les points qui sont précisés :

Les enfants peuvent amener les billes de la maison.

Collation / en-cas du matin : juste pour le deuxième service de cantine (barres de céréales, fruits, compotes, biscuits secs).

Communication aux familles : Les informations d'école seront principalement envoyées par voie électronique : mail pour l'école, e-primo pour les enseignants.

Les formulaires pour avoir des autorisations écrites sont toujours d'actualité.

Lecture du règlement du conseil d'école, de la charte informatique, E-primo et de la laïcité qui feront suite au règlement intérieur de l'école.

2- RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Restauration, organisation du temps du midi:

Présentation par Nelly :

Sur la pose méridienne nous avons 2 services :

- De 11h30 à 12h30 les 3 classes de maternelles + la classe de CE1-CE2 d'Olivier Bigot mangent au 1^{er} service depuis septembre, à partir du lundi 21 novembre les élèves de Mr Bigot passeront au 2^{èmes} service. Les élèves de CM2 de Mme Cabeau passeront au 1^{er} service. Les élèves de maternelles sont accompagnés par leur ATSEM respective et la classe de Mr Bigot par Danielle ou Nelly.
- Pendant ce temps les enfants des autres classes primaires sont pris en charge par 6 animatrices (Moi, Françoise, Denise, Justine, Oriane, Danielle). Des activités sont proposées tous les jours à l'intérieur de l'accueil périscolaire (un tableau velleda est mis à disposition toutes les semaines et les enfants peuvent s'inscrire aux activités proposées par les animatrices). Exemple : Lundi, jeux de société, mardi, activités sur l'environnement, jeudi, activités manuelles, vendredi, activités peintures
- Actuellement, activités manuelles pour le marché de Noël
- Du matériel est mis à disposition à l'extérieur (Ballons, Roues, rubans et échasses)
- Un planning est mis en place pour le City Stade, chaque classes y va un jour par semaine (Lundi CM2, mardi CM1, Jeudi CE2, vendredi CP)
- A 12h30 nous accompagnons tous les primaires à la cantine.
- Les 3 ATSEM raccompagnent les PS et MS au dortoir
- Les GS sont pris en charge par Oriane et Nelly, on leur propose des jeux à l'extérieur quand le temps le permet, sinon on rentre pour faire des constructions, du coloriage ou des activités manuelles.
- Les élèves de Mr Bigot sont pris en charge par Françoise et rejoint par Justine L'ATSEM quand les maternelles sont couchés. Les enfants font des jeux extérieur ou des activités à l'intérieur
- A 13h20 je raccompagne les GS dans leur classe
- Puis nous récupérons les primaires à la cantine pour les raccompagner dans la cour où ils sont pris en charge par les instituteurs

Restauration scolaire : 2 services à 80 enfants en moyenne sur chacun

Le temps du repas se passe globalement bien, même si le niveau sonore reste toujours important lors de ce moment.

Précision de M. Le Maire : Un agrément CAF permet le financement de l'organisation du midi et de la garderie à hauteur de 54%.

Restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire était géré par Mme Valérie SOUCHU en ce début d'année scolaire, en remplacement de Mme Nelly RENOULT (arrêt maladie). Un nouveau chef, M. DAVID, est arrivé depuis le début du mois d'octobre. Il sera présent jusqu'aux vacances de Noël (décembre 2022), date théorique de reprise de Mme RENOULT.

J'ai appris qu'il y avait eu quelques difficultés pour la facturation en ce début d'année mais espérons que tout se remette en place correctement très rapidement. (Le logiciel a été remis à jour la semaine dernière, l'école a informé les familles à la demande de la mairie qui pourra contacter directement les parents le cas échéant).

Hygiène et santé:

COVID et protocole sanitaire :

Un nouveau protocole a vu le jour cet été avec différents niveaux de vigilance : socle, niveau 1 vert, niveau 2 jaune et niveau 3 rouge. Une information a été faite aux familles avant la rentrée. Pour la rentrée et jusqu'à l'heure actuelle, nous sommes resté au niveau du socle. Les mesures qui en découlent restent basiques : cours en présentiel, mesures d'hygiènes élémentaires et gestes barrières, pas de restriction pour les décroisements et l'EPS. C'est grâce à cet allègement qu'on peut accueillir les enfants en même temps.

Malgré tout cela, la classe de PS/MS a été assez fortement impactée par la COVID avec 7 à 8 cas avérés sur 3 semaines, suspicion pour la maîtresse et l'ATSEM.

Nous avons encore des cas dans l'école, mais c'est au compte-goutte et non en grand nombre sur une classe.

Poux :

Des parents nous ont signalé des problèmes de poux (problème récurrent et difficile à éliminer). Une information a été donnée.

Je rappelle qu'il ne faut pas hésiter à avertir les enseignants quand vous constatez des lentes ou poux dans la tête de vos enfants afin d'agir au plus vite auprès des familles.

Nouvelle infirmière scolaire

3- VIE SCOLAIRE

Les horaires de l'école sont rappelés : 8h30/11h30, 13h30/16h30. Un accueil est réalisé 10 minutes avant l'ouverture le matin et l'après-midi. Les élèves de maternelle sont accueillis par les enseignants de leur classe à la porte de la classe sauf pour la classe des PS/MS qui a lieu à la porte donnant sur la cour de récréation.

- organisation pédagogique de l'école (à l'heure actuelle):

Classe PS / MS, enseignante : Mme ROBILLARD (septembre / octobre)

Mme RIVIERE (à partir de novembre) remplacent Mme TRICOIRE

(arrêt maladie prolongé jusqu'en décembre au minimum)

ATSEM : Mme CHEVALLIER (en arrêt maladie jusqu'à la fin novembre minimum)

27 élèves : 17 PS, 10 MS

Classe PS / MS / GS, enseignante : Mme HIRON, remplaçante de Mme CHARPENTIER

(arrêt longue maladie prolongé jusqu'en décembre au minimum, demande de reprise à temps partiel au retour)

ATSEM : Mme PIERSON

24 élèves : 8 PS, 11 MS, 5 GS

Classe GS / CE1: enseignante Mme JAVANAUD

ATSEM : Mme DUMAS

21 élèves : 15 GS, 6 CE1

200 élèves

Classe CP, enseignante : Mme DEROUINEAU

24 élèves

Classe CE1 / CE2, enseignant M. BIGOT

24 élèves : 18 CE1 , 6 CE2

Classe CE2 : enseignants : M. SEBIRE, Mme GUITTENY (enseignante décharge de direction le vendredi et 1 jeudi sur 3)

24 élèves

Classe CM1, enseignantes : Mmes GOUARD

28 élèves

Classe CM2, enseignante : Mme CABEAU

28 élèves

Prévision d'effectifs pour l'année prochaine (sept 2023) : - 8 élèves pour l'instant

Service civique : une jeune fille, Melle Léa BARANTIN s'est présentée pour postuler sur la mission de service civique dans l'école. Nous l'avons reçue en entretien et nous avons retenu sa candidature. Elle a commencé le lundi 7 novembre sa mission dans notre école pour différentes missions : s'occuper de la BCD, accompagner des enseignants, accueillir les élèves qui ont des prises en charge extérieures en cours de journée.

AESH : Nous avons 3 personnels (Yolande Lemaître, Marie Grimaud et Paquita Laurençon) qui sont présentes pour aider les élèves en situation de handicap dans notre école. Ils sont au nombre de 6 à l'heure actuelle (plus 1 élève de PS qui ne vient que 2 demi-journées par semaine pour le moment). Il y a aussi un 7^{ème} élève qui a besoin d'une AESH (12h semaine + temps du midi) qui arrive petit à petit par demi-journée en PS/MS pour espérer une intégration totale sur la fin d'année.

Nous avons organisé une réunion de rentrée le jeudi 15 septembre, moi-même le directeur et les enseignantes avec les parents dans la cour de l'école afin de présenter l'organisation générale de l'école.

S'en sont suivies les réunions de classe pour chaque collègue, sauf pour M. BIGOT qui a rencontré chaque famille individuellement.

Question des parents : Pourquoi la réunion d'information de début d'année a-t-elle été faite sur le même créneau horaire pour toutes les classes ? Allez-vous renouveler de cette façon l'année prochaine ? (pas simple pour les familles ayant plusieurs enfants)

Réponse du directeur : Nous avons fait une expérimentation. Nous souhaitons réunir le plus de familles possible pour la réunion d'école du début d'année, obligatoire, et proposer ensuite la réunion de classe puisque les parents étaient présents. Effectivement, nous comprenons qu'il n'est pas facile de s'organiser pour être présent dans différentes classes en même temps. Pour compenser, nous avons proposé de distribuer des documents résumant les informations principales pour l'année scolaire aux parents qui en faisaient la demande. Nous sommes favorable pour remettre en place cette organisation l'année prochaine.

Question de l'école

Arrêt de Florence : est-ce qu'il y a un remplacement de prévu ? Notamment si son arrêt se prolonge.

Réponse de la mairie : Une commission a lieu le 9/11 pour évoquer ce sujet. La mairie cherche des ressources humaines pour le remplacement.

- les projets pédagogiques réalisés à cette date ou à venir (connus à ce jour) :

Voici les différents temps forts qui se sont passés depuis le début d'année :

- photo scolaire : les jeudis 15 et vendredi 23 septembre
- journée « Nettoyons la nature » le vendredi 23 septembre.
- Élection du Conseil Municipal Enfant : renouvellement des 6 CM2 qui sont partis au collège par 6 CM1. Vote des élèves du CP au CM2 le 7 octobre.
- Intervention dans les classes du CP au CM2 de M. LEROUX qui nous a présenté son projet de traversée de l'Atlantique à la nage et à la dérive pour interpeller les gens, notamment les enfants, sur la pollution des océans. Nous sommes en attente de la date de son départ pour le suivre et communiquer avec lui pendant sa traversée.
- sortie maternelle base de loisirs avant les vacances : mise en place d'ateliers (course de relais, algorithmes...) reprenant les compétences travaillées depuis septembre, les élèves des 3 niveaux de maternelle et des CE1 de Mme Javanaud étaient mélangés.

- A venir pour l'école :

- * un spectacle de Noël financé par l'APE le jeudi 8 décembre (matin) + venue du Père Noël
- * marché de Noël le dimanche 4 décembre
- * un enduro d'école (comme l'année dernière en janvier, février)
- * un carnaval le vendredi 14 avril 2022, avec l'APE
- * Intervention de la ludothèque sur 3 temps dans l'année (2 jours avant les vacances): 1ère séance les 15/16 décembre, 1 h par classe. Financement par la coopérative scolaire (1 015 €)

- Pour le cycle 3 (CM1, CM2)

Séjour mer : Le centre agréé EN est réservé pour la semaine du 22 au 26 mai 2023. Il est situé à la Turballe (44).

L'ensemble des élèves et leurs familles ont accepté de participer à ce séjour.

Le projet est d'y aller en train, à partir de Montbizot ou du Mans (à définir). Transfert en car depuis Le Pouliguen jusqu'au centre. Sur place, les déplacements se feront à pied ou à vélo pour la visite de la criée ou les marées salants par exemple.

Un parent d'élève a demandé s'il pouvait accompagner. Celui-ci va être reçu en entretien puisqu'il n'est pas parent d'un élève CM1/CM2.

Mmes Cabeau et GOUARD, initiatrices du projet seront accompagnées de 4 bénévoles, qui ne seront pas des parents d'enfants partant au séjour. Les représentants de parents regrettent qu'il n'y est pas eu de communication à ce sujet puisque les parents d'élèves ne savaient pas qu'ils pouvaient se présenter comme accompagnateur. A priori, il y a assez de personne pour accompagner.

Pour rappel, le coût du séjour s'élève à 17380,20 €, soit 170€ par élève. Les familles peuvent régler en 1 ou plusieurs fois, selon leur choix. Pour les familles qui le demandent, des aides financières peuvent être apportées. La mairie, l'APE et la coopérative scolaire participeront au financement du projet.

Une aide du département de Loire-atlantique espérée ne concerne malheureusement que les élèves du département. Nous ne pourrions donc pas espérer cette aide (11 euros par élève). Il faut donc la compenser autrement. A cette fin, une vente de sacs s'est déroulée avant les vacances d'automne. Le bénéfice de la vente s'élève à 5€ par enfant. D'autres actions sont actuellement à l'étude (bourse aux jouets, vente de gâteaux ...).

Question des parents : Est-ce possible de faire suivre le classeur d'activités à mi période pour que les parents puissent visualiser les travaux réalisés et suivre l'évolution?

Réponse des enseignants : Le classeur revient quand il y a matière ou le contenu pour qu'il y ait un sens pour un retour dans les familles. Cela correspond souvent aux périodes scolaires.

- Bilan de la Coopérative scolaire :

Le bilan de l'année 2022/2023 est satisfaisant. Nous clôturons l'exercice de l'année passée avec 3057 € sur notre compte (+ 2200€ par rapport à l'exercice précédent) . Nous pouvons nous féliciter de ce résultat positif qui est à la fois le fruit des aides dont nous avons bénéficié l'année précédente par la mairie (1015 €) et l' APE (1800€) pour les sorties et en même temps des ventes de photos scolaires et de la tombola qui ont bien fonctionné.

C'est une satisfaction pour nous car ce bilan positif va nous aider à financer les projets de cette de cette année, notamment l'inscription au Prix des Incorruptibles, le « séjour à la mer » des cycles 3, ou encore l'intervention d'une ludothèque dans notre école pour les 3 cycles notamment.

- Conseil école-collège :

Réunion de présentation du collège aux responsables des élèves de CM1 et CM2

Pour l'école de Montbizot : le mardi 10/01/2023 de 18h à 19h

Participation des CM2 au cross du collège le vendredi 21 octobre

Journée découverte du collège pour les CM2 le mardi 6 décembre 2022

- Bilan des évaluations nationales

Bilan des évaluations nationales début septembre 2022 - CP

Français :

* items réussis (entre 70 et 100%) : compréhension (mots, phrases, texte) et reconnaissance de lettres et du son qu'elles produisent

* items plus échoués : manipuler des phonèmes et des syllabes

Mathématiques :

* items réussis : lire des nombres entiers, quantifier des collections, reproduire un assemblage géométrique

* items les plus échoués : résoudre des problèmes, associer un nombre à une position : résultats plutôt représentatifs du niveau de chaque élève (5 élèves très fragiles en français comme en mathématiques), avec quelques exceptions

Bilan évaluations nationales de la classe de M. BIGOT, niveau CE1/CE2 et de Mme JAVANAUD, niveau GS/CE1.

Les 24 élèves de CE1 ont été regroupés pour la passation. La maitresse E du RASED est venue aidée pour l'exercice de lecture orale.

Français : exercice de lecture à voix haute est le moins réussi. Satisfactions sur les exercices d'écriture et de compréhension orale.

Mathématiques : résultats moins bons sur les calculs (peut-être liés à l'exercice des évaluations, assez difficile à appréhender)

Dans l'ensemble, les résultats correspondent à ce que nous voyons dans la classe chaque jour.

Les enfants en difficulté (2 à 3 selon les matières) au cours de ces évaluations bénéficient déjà pour certains d'aides particulières et d'aménagements pour favoriser leurs progrès.

Pour les 3 groupes, les résultats ont été communiqués aux parents lors de rendez-vous individuels.

- RASED :

Mme Marina GRONDIN (maîtresse spécialisée E, dominante difficultés scolaires), après avoir aidé pour la rentrée des PS/MS et la passation des évaluations nationales, prend maintenant en charge régulièrement des élèves dans notre école.

Mme Stéphanie MARTINIER est la psychologue scolaire. Elle intervient pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, relationnelles ou comportementales, pour des bilans ou des prises en charges.

Mme Vanessa ROYER (maîtresses spécialisée G, dominante remédiation comportementale) est venue 2 jours dans l'école observer et analyser le comportement de certains élèves ayant été repérés par les enseignants.

Prises en charge maître E :

CP : 6 élèves

CE1 : 2 demandes à étudier

CE2 : 4 élèves

Mme Grondin a fait aussi passer les tests EGPA pour les 5 élèves qui auraient un profil en 6ème SEGPA (dossiers à l'étude).

Questions des parents :

Cette année, est-ce que les stages de réussite vont être renouvelés aux petites vacances pour les enfants en difficulté?

Réponse de l'école : Le stage est possible en fonction des enseignants volontaires et des préconisations de l'EN. Il n'y en a pas eu aux vacances d'automne. On verra aux prochaines vacances de printemps si on peut l'organiser.

4- ACTIVITES POST ET PERI-SCOLAIRES

- APC

Explication de l'organisation des heures pour les APC.

Ce sont des activités pédagogiques complémentaires. Elles servent à remédier à des difficultés passagères d'élèves et les soutenir dans leurs efforts. L'intervention se fait principalement en français, ça peut aussi être pour les mathématiques ou en rapport avec le projet de l'année ou projet d'école.

Ces heures sont faites sur le temps du midi. Chaque collègue prend des élèves de sa classe (à partir de la GS) pour les aider entre 11h35 et 12h05 ou 12h50 et 13h20 selon les classes et les services de repas.

- Garderie :

Présentation par Nelly :

Danielle quittera ses fonctions fin décembre et prendra sa retraite. Nelly la remplacera en tant que directrice à partir de janvier. Oriane remplacera Nelly. M. Le Maire souhaite garder le même effectif en terme de personnel, avec le même niveau de qualification.

Fonctionnement et horaires

Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h20. Nous sommes deux le matin Danielle et Nelly. Nelly accompagne à 8h20 les élèves de maternelles dans leur classe. Danielle accompagne les primaires sur la cour.

Le soir nous prenons en charge les enfants dès 16h30 jusqu'à 18h30.

Nous sommes 3 le soir (Danielle, Nelly ainsi que Florence l'ATSEM jusqu'à 17h30).

. Sur ces temps, ils apprécient les jeux de construction, type legos, les jeux de société (jeux de cartes, échecs, jeux de plateaux, d'énigmes...). Pour les plus petits, le coin imitations, avec les voitures, la dînette, l'établi pour bricoler. Certains apprécient les activités manuelles qui sont proposées plutôt le soir.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial des familles.

- 1,30 € / heure pour un quotient familial allant de 0 à 700 inclus
- 1,60 € /heure pour un quotient familial allant de 701 à 1300 inclus
- 1,95 € /heure pour un quotient familial allant de 1301 et plus ou non renseigné

Les goûters sont fournis par les parents

Fréquentation des accueils périscolaires

Accueil du matin : Septembre 56 enfants – Octobre 32 enfants en moyenne

Accueil du soir : Septembre 50 enfants – Octobre 45-50 enfants en moyenne

5- ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

Investissement / besoins pédagogiques

- jardin : besoins de matériel et matériaux pour l'hiver envoyés par mail (feuilles mortes, des broyats de branchages ou de végétaux, de la tonte fraîche, un peu de terre végétale si possible)

Question des parents : copieur couleur

Pouvez-vous dire où en est l'étude pour avoir un copieur couleur ? A-t-on un horizon pour savoir si et quand nous en aurons un ?

Pas de décision de la mairie pour le moment, réponse fin décembre.

M. Le Maire est étonné de la consommation qui est de 4,5/jour et par enfant.

Questions des parents : température de l'école

Au vu des restrictions annoncées par l'État, est-ce que l'école sera chauffée cet hiver à 19 degrés ou même moins ? Si oui combien faisait-il jusqu'à présent et à combien allez-vous mettre le chauffage cet hiver ?

Réponse de la mairie : Le prestataire doit prévoir la programmation du chauffage (jour/nuit) pour limiter à la température à 19°C.

- Travaux à l'école :

Comme d'habitude, nous allons débiter cette partie par remercier l'équipe technique de Montbizot qui nous a bien soutenue pour la préparation de la rentrée, le jardin pédagogique et pour tous les travaux qu'on leur demande régulièrement dans l'école. Ils sont toujours aussi réactifs et efficaces. L'entretien de l'école est toujours aussi impeccable, l'équipe technique municipale est toujours à notre disposition quand nous avons des besoins. Nous les remercions.

Question des parents : chaleur

En attendant que le préau se réalise côté cour, que pouvez-vous proposer pour qu'il fasse moins chaud dans les classes, nous sommes montés à 30 degrés cette année (juin/juillet 2022)?

Réponse de la mairie : Une pose de film dans certaines classes est étudiée pour limiter l'entrée de chaleur dans la classe, à poser plutôt côté cour car c'est déjà fait côté parking.

Projet ombrières sur la cour (réunion jeudi 10/11) ? Une rencontre mairie-école est en prévision.

Sécurité/ santé

PPMS :

C'est un exercice obligatoire qu'on nous demande tous les ans. Il était d'autant plus demandé cette année parce que nous sommes en vigilance maximum au niveau du plan Vigipirate. Nous avons réalisé un exercice « Alerte-intrusion » le jeudi 14 octobre.

L'objectif était de fuir le mieux possible face à un intrus menaçant venant de l'extérieur et essayant d'entrer ou ayant déjà pénétré dans l'enceinte de l'école. Les enfants ont réalisé l'exercice très sereinement. Ils avaient été préparés par leur enseignant. Nous avons simulé une attaque venant de la cour. L'évacuation a eu lieu en direction du lotissement, en allant vers la cantine, la salle polyvalente et la mairie ensuite.

Tout s'est bien passé malgré la météo humide. Les enfants ont très bien réagi et l'exercice a été positif.

Suggestion : un dispositif lumineux dans chaque classe en cas de menace semblerait plus adéquat.

Questions des parents :

Est-ce qu'il est possible de faire installer une alarme anti-intrusion silencieuse avec un signal lumineux ? Rappelons que chaque année il y a des catastrophes dans des écoles ou crèches.

Réponse de la mairie : Non ce n'est pas en prévision.

Précision du directeur : Les préconisations de l'EN sont pour un système silencieux d'alarme anti-intrusion.

Exercice incendie : Il a eu lieu le jeudi 30 septembre. L'alarme a été déclenchée. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et chaque groupe s'est dirigé sereinement vers les points de rassemblement. Tout s'est bien passé, notamment aussi avec les primo-entrants (PS).

Un deuxième « exercice » involontaire a eu lieu le mardi 18 octobre vers 15h10. Toutes les classes ont bien réagi et se sont rangées dans leurs zones respectives.

6- QUESTIONS DIVERSES

Intervention des membres de l'APE

L'APE a organisé la course de caisses à savon en septembre. La manifestation fut une réussite (bons bénéfices notamment)

L'APE participe au financement des projets des classes (dont la classe de mer à hauteur de 3000 €), des cadeaux de Noël, de la calculatrice offerte aux CM2, spectacle de Noël (avec le comité des fêtes).

Actions : vente de sapins, de chocolats, la bourse aux jouets (jeux, peluches, déguisements, livres), marché de Noël (le 4 décembre), loto (samedi 14 janvier), chasse aux œufs (date à prévoir), carnaval (avec l'école, le 14 avril), tombola, fête de l'école (25/06).

L'équipe de bureau est constituée. Il y a aussi des membres actifs. L'APE fait appel aux bénévoles pour les différentes activités proposées, notamment pour la fête de l'école.

Pour information, voici les prochaines dates de conseil d'école :

- mardi 7 février 2023, 18h30-20h30,
- mardi 20 juin 2023, 20h00-22h00.

Fin de la séance : 20h29

Les secrétaires :	Le président de séance :
Enseignant : Mme CABEAU	M. Julien SEBIRE
Parent élu : Mme BOINET	